## \*Conditions de réservation « Goûter d'Anniversaire »

## Appelez nous....

Mais idéalement le mieux serait de venir directement sur place ou quand vous êtes déjà au parc, vous en profitez pour.....

- Prendre le max d'infos et de conseil
- s afin de faire le meilleur choix sur la formule qui pourrait convenir au mieux à votre enfant et ses copains.
- Récupérer les Cartons d'invitations qui sont fournis (que votre enfant pourra rapidement donner aux copains à l'école)
- Déposer votre Acompte (pour valider votre réservation) « 40€ » Celui-ci sera conservé en cas d'annulation.
- Choisir votre Gâteau pour la F2 ou F3 et votre décoration pour la F3
  - Il faut un nombre <u>minimum de 7 enfants</u>, pour la F.1 ou F.2 et <u>minimum de 8 enfants</u> pour la F.3 incluant l'enfant qui fête son Anniversaire. (facturation 7 ou 8 enfants minimum selon la formule choisie)
  - Que l'ensemble des enfants soient sous la surveillance d'au minimum un adulte responsable.
  - L'anniversaire se déroule selon les règles de programmation et l'organisation de Magic Park.
  - Il est possible d'organiser un goûter d'Anniversaire à n'importe quel moment de l'année (correspondant à la période d'ouverture et aux horaires du Parc) les goûters du matin sont de 10h-12h30 et l'après-midi 14h-19h.

TEL: 02 98 15 80 51